MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

-=-=-=-=-=-=-

SECRETARIAT GENERAL

-=-=-=-=-=-=-

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

-=-=-=-=-=-=-

DIRECTION DES STATISTIQUES SECTORIELLES

BURKINA FASO

Unité - Progrès – Justice

Analyse de l'économie des ménages de la zone de moyens d'existence « Nord et Est bétail céréales » : ZOME 7 Avril 2015

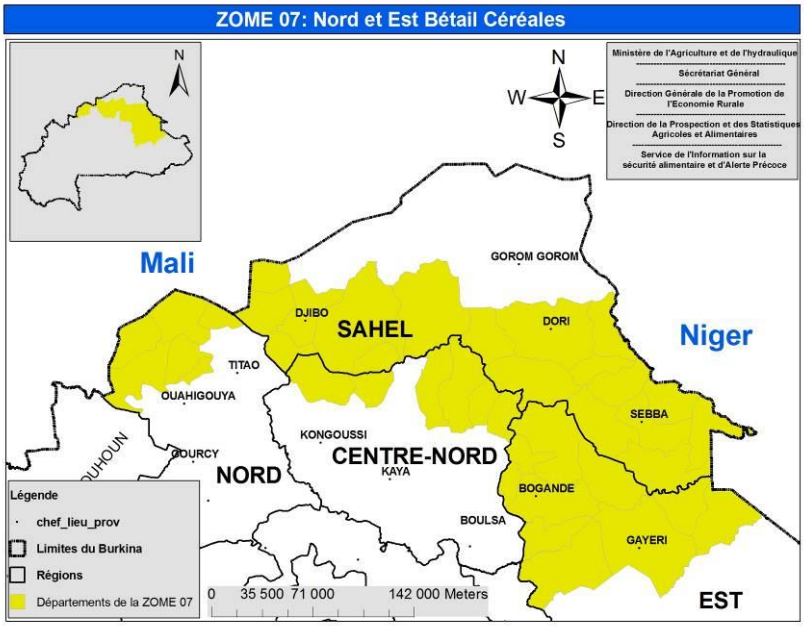

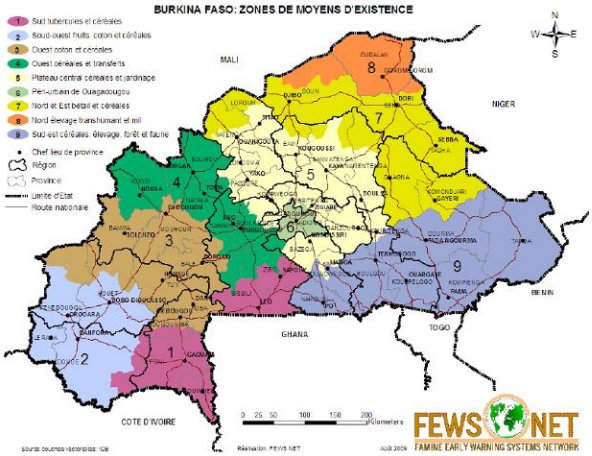

Sommaire

Contexte 3
Marchés 6
Calendrier saisonnier 10
Catégorisation socio-économique des ménages 12
Sources de nourritures 14
Sources de revenus monétaires 15
Schéma des dépenses 17
Stratégies 18
Conclusion 20

Figures

Figure 1: Cartographie des sols 5
Figure 2: Evolution des prix moyens des principales denrées pendant l'année de référence 6
Figure 3: Circuit des marchés de la zone 9
Figure 4: Sources de nourriture 14
Figure 5: Pourcentage de chaque source de nourriture par rapport à la couverture des besoins des différents GSE 14
Figure 6: Sources de revenus monétaires 15
Figure 7: Proportion des sources de revenus monétaires 16
Figure 8: Dépenses moyennes en année de référence 17
Figure 9: Proportion des dépenses 17

Tableaux

Tableau 1 : Calendrier saisonnier de la zone d'étude 11
Tableau 2 : Catégorisation socio-économique des ménages 13
Tableau 3 : Risques pour l'agriculture et l'élevage 18
Tableau 4 : Evènements historiques de 2009 à 2014 18
Tableau 5 : Stratégies liées aux dépenses 19
Tableau 6 : Stratégies liées aux revenus 19

Contexte

La zone de moyens d'existence 7 (ZOME 7) recoupe 10 provinces qui sont le Séno, le Lorum, le Soum, la Gnagna, la Komondjari, le Yagha, le Yatenga, le Namentenga, le Sanmatenga et le Bam qui se répartissent dans la majeure partie des régions du Sahel, de l'Est, du Nord et du Centre Nord. Ces provinces sont caractérisées par une prédominance du bétail et la production de céréales. La ZOME partage ses frontières avec les républiques du Mali et du Niger.

Le dernier RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat) de 2006 dénombre 1 584 445 habitants répartis en 273 518 ménages. 4,86 % de cette population est urbaine et environ 51 % sont des femmes (INSD, 2007).

❖ Climat

Le climat est de type soudano-sahélien avec une saison pluvieuse qui dure quatre (4) mois, de juin à septembre, et une saison sèche d'octobre à mai. Les précipitations sont irrégulières avec des moyennes annuelles qui varient entre 500 et 700 mm et une température moyenne annuelle de 28°C (Koloba, 2005). L'humidité relative moyenne est inférieure à 50% durant les mois secs de l'année et l'évapotranspiration est accrue pendant 9 mois de l'année. Les amplitudes thermiques sont très importantes dans cette région. Les extrêmes sont de 40° C en avril (le jour) et de 17° C en janvier – février (la nuit).

Au cours des 10 dernières années, on a observé une forte variation des hauteurs d'eau et une irrégularité de répartition dans le temps et dans l'espace. Cette situation affecte négativement la production agro-sylvo-pastorale.

❖ Hydrographie

Le réseau hydrographique se compose de mares temporaires et de multiples rivières qui inondent de vastes zones de bas-fonds. Ces eaux de surfaces sont exploitées pour l'abreuvement des animaux, la culture du riz et le maraîchage.

Selon Boubakar (Parution 2013, *''Etudes sur les bassins''*), la ZOME est alimentée par les affluents Burkinabè du Niger dont les plus septentrionaux sont en grande partie endoréiques (le Béli, le Gorouol, le Goudébo et le Dargol) et peuvent provoquer des crues importantes. Par contre, les affluents soudano-sahéliens (la Faga, la Sirba, la Bonsoaga, le Diamangou et la Tapoa) ont des régimes un peu moins irréguliers.

❖ Sols

La ZOME a un relief relativement plat et est située à 300 m d'altitude et présente des types de sols variés (BUNASOLS, 2005). En effet elle est dominée par des sols peu évolués d'érosion sur matériau gravillonnaires et des sols halomorphes à structure dégradée sur matériau argilo-sableux à sableux surtout dans la partie nord. On y rencontre également des sols bruns eutrophes tropicaux sur matériau argileux et des sols hydromorphes minéraux à pseudogley sur matériau à texture variée disséminés dans toute la ZOME (figure 1).

Ces sols présentent des aptitudes culturales assez variables et diversifiés. Certains ont une texture argilo-sableuse à argileuse ou à sableuse et graveleuse à sableuse dans la partie nord. Ils sont compacts et ont une faible rétention en eau.

Les sols sont soumis quotidiennement aux effets des facteurs naturels tels que l'érosion hydrique et l'érosion éolienne, ainsi que des facteurs anthropiques (pression démographique, modes et système d'exploitation).

❖ Végétation

La végétation naturelle est une savane arborée à 'combrétacées' et à 'légumineuses' avec une cinquantaine d'espèces d'arbres et d'arbustes dont : *Anogeissus leiocarpus, Combretum micranthum, Guiera senegalensis, Acacia penata, Khaya senegalensis Desr, Parkia biglobosa Jacq, Tamarindus indica L, Kigelia africana Lam*, (Fontès et Guinko, 1985) auxquelles vient s'ajouter *Cassia siamea Lam*.

La strate herbeuse est haute et dominée par diverses espèces d'*Andropogon spp, Pennisetum Trin, Eragrostis tremula Hochst et Stylosantes eracta Beauv.*

Les ressources forestières, fauniques et halieutiques connaissent des états de dégradation très avancés et continus par suite des activités humaines et des aléas climatiques.

Les ressources forestières ne renferment que les brousses tigrées, les parcs agro-forestiers et les plantations réalisées sur les périmètres de restauration.

❖ Systèmes de production

L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités de production de la ZOME. Toutefois, l'orpaillage et le petit commerce occupent une part importante des populations.

L'agriculture est essentiellement pluviale avec toutefois des productions instantanées de légumes en saison sèche. Les cultures pluviales sont constituées de cultures vivrières (sorgho, mil, riz, voandzou, etc.) et de cultures de rente (arachide, niébé, sésame). Le sorgho est la céréale la plus cultivée dans la partie Est de la zone, tandis que le mil domine dans le Centre et l'Ouest de la zone. La vente de la propre production n'est pas répandue dans la zone. L'agriculture reste une agriculture de subsistance. Tous les groupes socio-économiques ont accès à des terres sous forme d'héritage, de prêt ou de don. Les ménages très pauvres exploitent typiquement des superficies de 2 ha. Les paysans de cette zone du Burkina Faso utilisent rarement les engrais minéraux. Par contre ils ont recours à certaines pratiques culturales telles que le zaï, les demi-lunes, et les cordons pierreux.

L'élevage y est aussi très développé et concerne essentiellement le gros bétail (bovins), les petits ruminants (ovins, caprins), les asins et la volaille. La vente du bétail semble être l'une des principales sources de revenus des ménages.

En outre la ZOME regorge de nombreux sites aurifères à exploitations industrielle et/ou artisanale. L'auto-emploi dans ces sites d'or constitue une source de revenus pour beaucoup de ménages. Enfin, le commerce et l'artisanat sont des pratiques des populations contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des ménages.

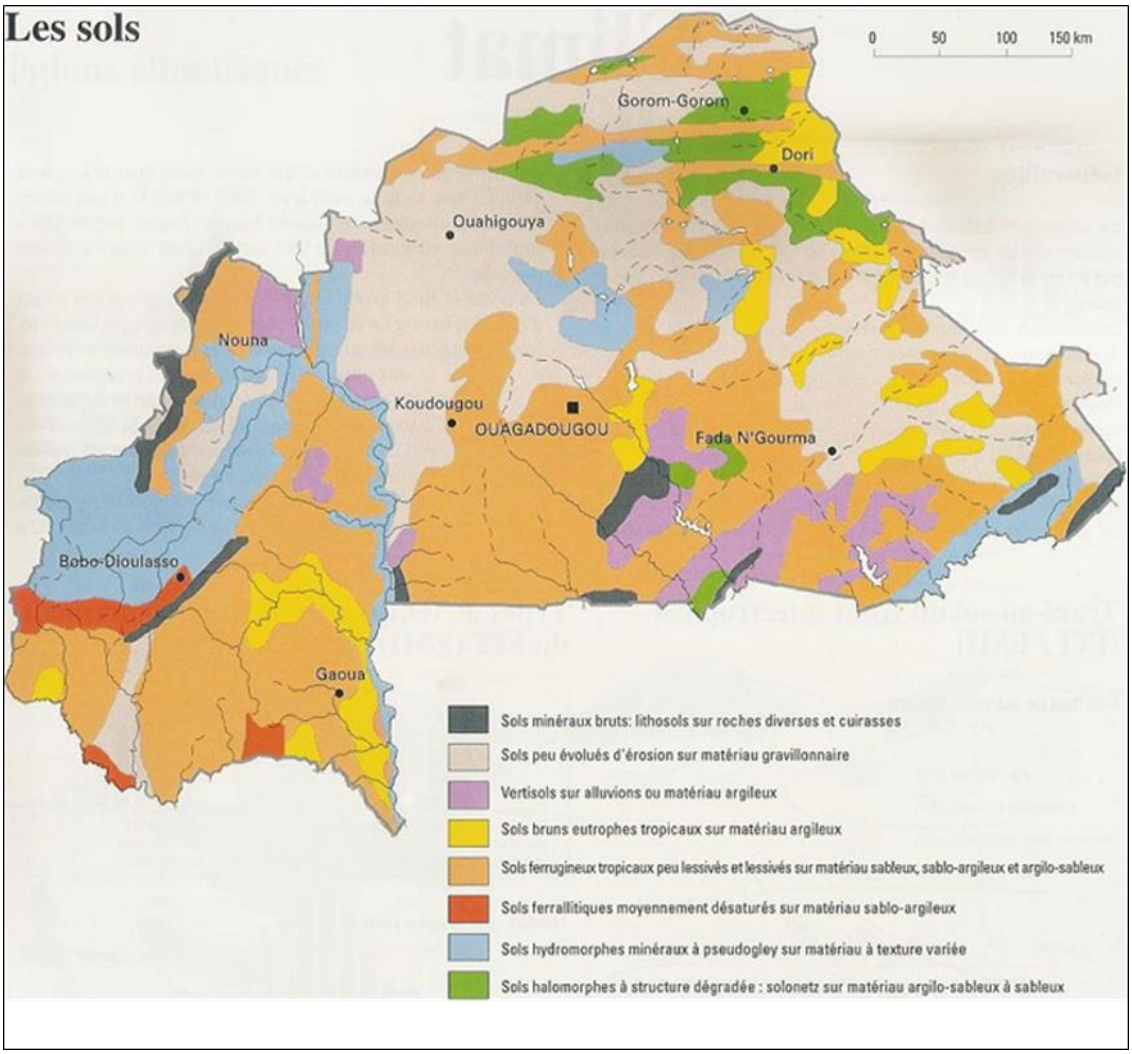

Source : BUNASOLS, 2005

Figure 1: Cartographie des sols

Marchés

Dans le cadre de la sécurité alimentaire, la situation sur les marchés constitue l'un des indicateurs les plus importants. C'est un outil d'évaluation de l'accessibilité et de l'approvisionnement des denrées alimentaires de base.

Les voies d'accès aux marchés de la ZOME sont généralement déficientes à l'intérieur avec de nombreuses pistes rurales. La plupart des localités sont difficiles d'accès en saison pluvieuse. Ainsi, l'acheminement des produits vers les communes comme Mansila, Titabé, Coalla, Bilanga demeurent difficile voire impossible en raison de la présence de plusieurs bas-fonds, de l'état défectueux des pistes et de l'éloignement des centres urbains. Dans certaines localités comme Mansila, les pirogues deviennent l'unique moyen de transport des personnes et des biens.

Les principales céréales vendues sur les marchés de la zone sont le sorgho, le riz décortiqué, le riz importé, le mil et le maïs. Comme produits de rente, on y trouve le niébé, le sésame, l'arachide et le voandzou. Outre ces produits et d'autres produits tels la viande, le soumbala, le poisson sec, le sucre, la datte, l'huile, etc., on a aussi les fagots de bois, les produits maraîchers les produits artisanaux et les aliments pour bétail.

Les principaux animaux couramment rencontrés sur les marchés à bétail sont les bovins, les petits ruminants (ovins, caprins), les camelins, les asins, la volaille, les œufs et le lait. Les principaux marchés dans cette ZOME (Djibo, Dori, Bogande, Sebba) se tiennent généralement tous les sept jours et mobilisent de nombreux acteurs nationaux (Pouytenga, Ouagadougou, Kaya) et étrangers (Niger, Mali, Ghana, Cote d'Ivoire).

En année de référence, la disponibilité des denrées de base (riz, sorgho, mil) ainsi que celle du bétail (caprins, ovins, bovins, camelins) est relativement acceptable. Les prix de tous les produits (céréales et animaux) varient énormément entre la période de récolte (novembre, décembre) et la période de soudure (juin à septembre). En moyenne entre ces deux périodes, la boite de tomate du riz décortiqué variait de 700 à 750 FCFA, tandis que la boite de tomate de sorgho variait entre 275 et 425 FCFA, la boite de mil variait entre 325 et 500 FCFA, la boite du sésame entre 1000 et 1250 FCFA, le niébé entre 400 FCFA et 850 FCFA, l'arachide coque entre 225 à 300 FCFA.

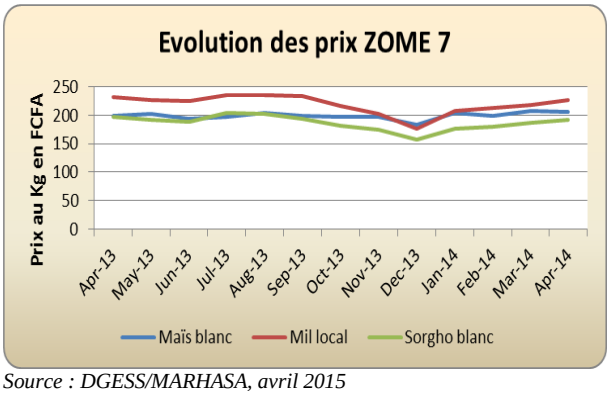

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015
Figure 2: Evolution des prix moyens des principales denrées pendant l'année de référence

Pour les animaux, les prix connaissent généralement une baisse pendant la soudure du fait de déstockages par les ménages, du mauvais état d'embonpoint des animaux et des difficultés d'accès aux marchés.

En période post-récolte (novembre à décembre) et à la veille des fêtes musulmanes, les prix enregistrent une amélioration en faveur des éleveurs et vendeurs.

Par rapport à l'année de référence les prix des céréales sont en baisse en raison des interventions du gouvernement et des ONG.

Ceux des animaux sont stables en raison de la baisse de l'offre et de la demande.

Les principaux animaux vendus hors de la zone sont les bovins et les petits ruminants en direction de Kaya, Pouytenga, Ouagadougou, Fada et les pays voisins.

Les ménages de cette ZOME sont fortement dépendant des marchés et les produits céréaliers sont essentiellement importés des marchés de Ouagadougou, de Ouahigouya, de Pouytenga et du Mali.

Photo d'illustration 1 : exemple de pesée.

Photo d'illustration 2 : un marché de céréales de la zone.

Photo d'illustration 3 : un marché à bétail de la ZOME.

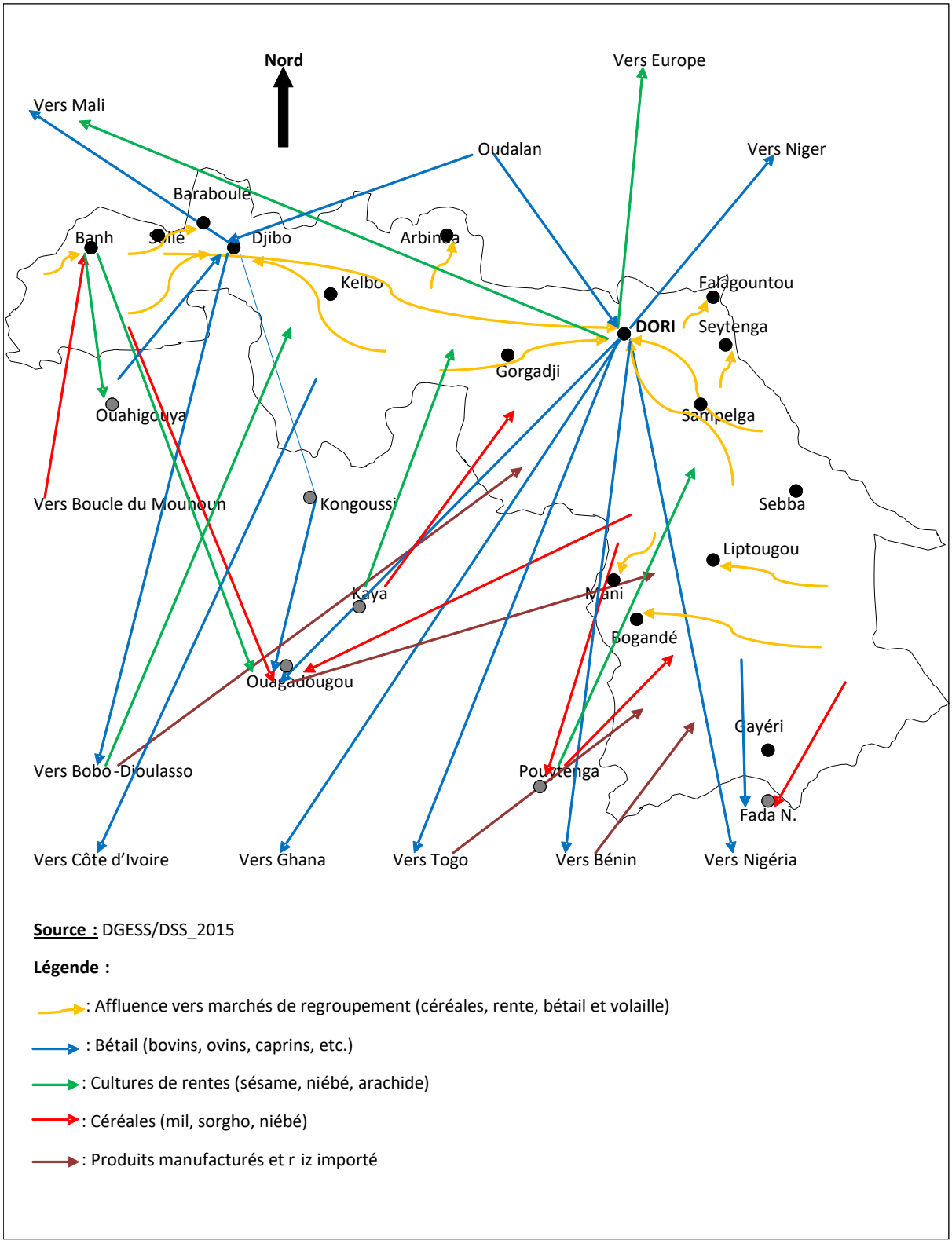

Figure 3: Circuit des marchés de la zone

Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier ci-dessous indique les différentes activités agricoles, d'élevage et autres réalisées par les populations de la ZOME pendant l'année de référence d'octobre 2013 à septembre 2014. Il renseigne sur les grandes activités réalisées par ces populations pour satisfaire leurs besoins alimentaires, de revenus, de dépenses en fonction des différentes saisons de l'année.

La période pluvieuse va de juin à octobre. Les activités agricoles essentiellement de type pluvial sont concentrées sur cette période. La période de mai à août est la plus difficile pour les ménages de la ZOME. Ces derniers sont occupés aux travaux champêtres, les stocks de la récolte précédente sont épuisés, les prix des vivres sur les marchés sont les plus élevés et pour les ménages pauvres et très pauvres les moyens financiers sont très limités. Ce moment coïncide aussi avec le pic du paludisme, accroissant ainsi les dépenses des ménages.

Les activités agricoles sont étalées en quatre phases essentielles : la préparation des champs, les semis, l'entretien et la récolte. Pour faire face à leurs besoins alimentaires et/ou de revenus, les ménages très pauvres et pauvres sont employés dans les exploitations des ménages les plus nantis pendant la phase de préparation des champs et lors des semis. Ce qui réduit considérablement pour cette catégorie de ménages le temps consacré à leur propre exploitation.

Du fait des aléas pluviométriques, les phases de semis et d'entretien sont plus longues dans la zone. Les populations pratiquent régulièrement des campagnes agricoles avec deux à trois semis successifs. L'entretien est aussi étalé du fait de la présence des déprédateurs et des parasites des plantes. La phase de récoltes correspond à celle de la rentrée des classes (octobre et novembre) et est suivie des cérémonies sociales, culturelles et religieuses, de départ des bras valides pour l'exode saisonnière.

Les achats de vivres se font généralement en deux étapes : de mai à août pour l'ensemble des ménages de la zone, et à la récolte de novembre à janvier pour les ménages nantis et moyens (où les prix sont les plus bas).

La production laitière concerne essentiellement les bovins. Le pic de la production est atteint pendant l'hivernage, mais elle continue en saison froide. La fin de l'hivernage constitue la période de départ du grand cheptel des bovins et des ovins en transhumance vers l'ouest et l'est du pays. Leur retour a lieu en début de saison des pluies avant l'installation des champs. Un nombre réduit de bovins et de petits ruminants est gardé sur place pour satisfaire les besoins du ménage en lait et en revenus. Les ménages plus nantis profitent des prix bas sur les marchés pour acquérir quelques têtes d'ovins et de bovins à engraisser et à revendre après les récoltes.

En dehors de la période agricole, les ménages se concentrent sur d'autres activités comme l'exploitation des ressources naturelles (vente de paille, de bois, fabrication et vente de séco, vente de PFNL). Ces activités constituent des opportunités pour générer des ressources monétaires surtout pour les ménages des groupes de pauvres. Quelques bras valides quittent leurs localités après les récoltes, à la recherche de travail saisonnier vers les zones maraichères et surtout aurifères et vers les grands centres urbains. Ils ne reviennent qu'au moment de la préparation des champs pour la prochaine campagne agricole.

Tableau 1 : Calendrier saisonnier de la zone d'étude

Source de nourriture/activité	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept
Mois de pluies												
Agriculture												
Mil	Récoltes	Vente						Préparation des sols		Sémis	Sarclage, entretien	
Sorgho	Récoltes			Vente				Préparation des sols		Sémis	Sarclage, entretien	
Niébé	Récoltes		Vente					Préparation des sols		Sémis	Sarclage, entretien	
Arachide	Récoltes		Vente					Préparations des sols		Sémis	Sarclage, entretien	
Sésame	Récoltes		Vente					Préparation des sols		Sémis	Sarclage, entretien	
Maraichage		Production et vente										
Elevage												
Bovins-production laitière												
Ovins/Caprins-production laiti												
Transhumance			Départ					Retour				
Achat nourriture du bétail/Intrants												
Achat/Vente bétail		Achat bétail					Vente bétail					
Maladie du bétail												
Exploitation forestière												
Cueillette	Feuilles, fruits										Feuilles	
Autres												
Achat de vivres		Achat stock				Achat consommation						
Emplois agricoles	Récoltes					Préparations des champs				Entretiens des champs		
Emplois non agricoles			Fabrication briques									
Artisanat												
Exode/Migration pour travail												
Mois de soudure												
Dette/Prêt et remboursement	Remboursement								Dettes/Prêts			
Paludisme												
Fêtes/Événements sociaux			Fêtes ann.								Fêtes religieuses	

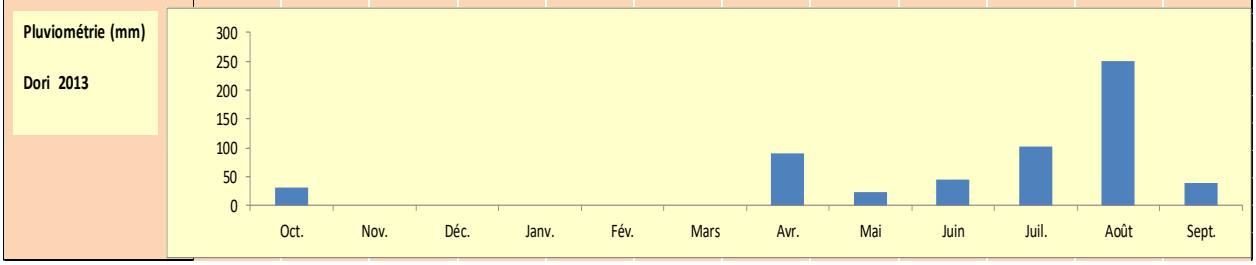

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Catégorisation socio-économique des ménages

Dans la ZOME, la taille du ménage est proportionnel au groupe socio-économique, plus le ménage est aisé plus la taille du ménage est élevé. Ainsi la taille du ménage des nantis (14 personnes) représente plus du double de celle des très pauvres.

La possession de la terre est un élément qui permet de différencier les groupes socio-économiques. En effet, la superficie emblavée est de 7 ha pour les nantis et 2 ha pour les très pauvres. La superficie réservée à la culture de rente est importante chez les ménages moyens et nantis (2ha) contre 0,5 ha chez les très pauvres et 1ha pour les pauvres.

La propre production des ménages très pauvres couvre 4,5 mois de leur besoin alimentaire et à peu près 6 mois pour les ménages pauvres. Cela est lié au fait que ces groupes socio-économiques exploitent de très faibles superficies et ne possèdent pas de biens productifs pour produire les céréales nécessaires à leur consommation.

Le reste des besoins alimentaires des ménages très pauvres et pauvres est couvert principalement par les achats grâce au revenu tiré de l'auto-emploi.

Les moyens et les nantis couvrent respectivement au moins 8 mois et 10 mois de leurs besoins en nourritures par leurs propres productions.

Les ménages moyens et nantis possèdent du bétail et des petits ruminants tandis que les très pauvres et pauvres ont quelques petits ruminants et de la volaille.

Le tableau suivant montre que 55% des ménages sont dans la catégorie des très pauvres et pauvres, ce qui représente 43% de la population de cette ZOME 7. Ainsi, les richesses de la ZOME sont détenues par les moyens et les nantis qui représentent 57% de la population, soit 45% des ménages.

Tableau 2 : Catégorisation socio-économique des ménages

	Proportion relative (%)	Proportion relative (%) GSE par rapport à la population	Taille de ménage	Superficie totale cultivee (Ha)	Surperficie vivrière (Ha)	Superficie rentes (Ha)	Troupeau	Autres biens productifs	Autres biens
Très pauvres	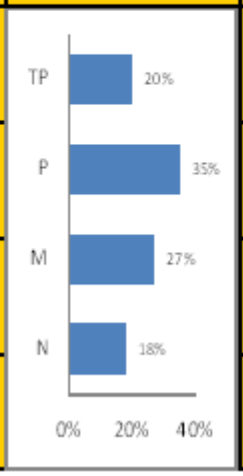	13%	6	2	1,5	0,5	0 bovin; 0 ovin ; 2 caprins ; 6 volailles		1 vélo
Pauvres		30%	8	3	2	1	0 bovins ; 2 ovins ; 5 caprins ; 10 volailles	0 ane, 0 charrue	1 vélo
Moyens		29%	10	5	3	2	5 bovins ; 7 ovins ; 10 caprins ; 21 volailles	0 bœufs de trait, 1 ane, 0 charrue, 1 charrette	2 vélos ; 1 moto
Nantis		27%	14	7	5	2	21 bovins ; 27 ovin ; 30 caprins ; 40 volailles	2 bœufs de trait, 2 anes, 1 charrues, 1 charrettes	3 vélos ; 1 moto ;

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Sources de nourritures

La production propre de cultures, principalement le mil et le sorgho, représente 4 à 5 mois de besoins pour les très pauvres, 5 à 6 mois pour les pauvres, 8 à 9 mois pour les moyens et 10 à 11 mois pour les nantis.

Inversement, les achats sur le marché couvrent 5 à 6 mois de besoins pour les très pauvres (TP), un peu plus de 4 mois pour les pauvres (P), environ 3 mois pour les moyens (M) et un peu plus de 2 mois pour les nantis (N).

Ainsi, chez les ménages très pauvres en particulier, l'auto-production et le marché contribuent de manière similaire à la satisfaction des besoins alimentaires de base.

En s'intéressant simplement à la couverture des besoins alimentaires de base (figure 5), on s'aperçoit que la production de culture pluviale couvre environ 40 % des besoins énergétiques de base des TP, 45 % pour les P et un peu plus de 80 % pour les M et les N.

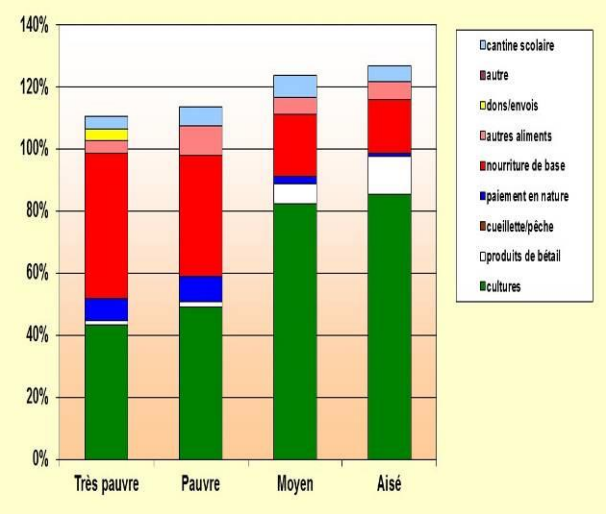

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015
Figure 4: Sources de nourriture

En revanche, le marché assure près de 45 % des besoins énergétiques de base des TP, contre 30 % pour les P, 20 % pour les M et un peu plus de 10 % pour les N.

Les produits du bétail, essentiellement le lait de vache pour les M et les N, le lait de chèvre pour l'ensemble des groupes, sont plus consommés par les M et les N avec respectivement 4 % et 12 % dans la couverture des besoins énergétiques de base.

Tous les groupes socio-économiques couvrent leur besoins énergétiques de base (2100 kcal/personne/jour) pendant la période de référence, principalement à travers la propre production végétale et animale, ainsi que les achats sur le marché (figure 5).

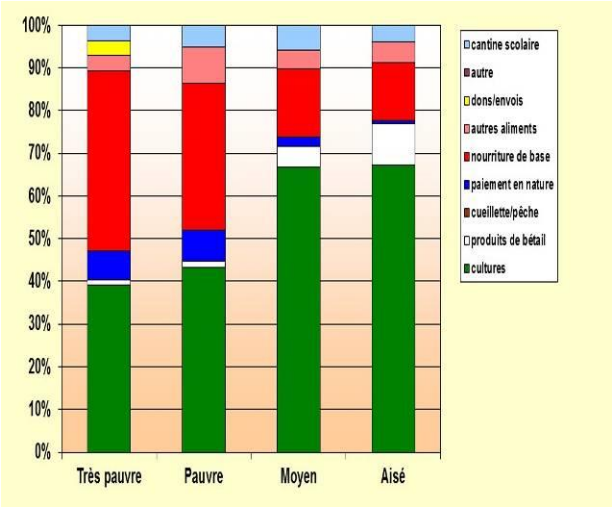

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015
Figure 5: Pourcentage de chaque source de nourriture par rapport à la couverture des besoins des différents GSE

L'aide alimentaire qui représente 3 à 5 % des besoins énergétiques de base, est issue des cantines scolaires dont bénéficient les enfants qui vont à l'école.

Les paiements en nature qui représentent la part de nourriture économisée du fait des départs de membres de ménages en exode, sont plus importants chez les TP et les P, et représentent environ 7 % des besoins énergétiques de base.

Seuls les TP bénéficient typiquement de dons de nourriture à travers les retombées de la 'Zakat' et les mécanismes endogènes de solidarité.

Sources de revenus monétaires

Les sources de revenus des catégories de ménages sont diversifiées et proviennent :

- de la vente de bétail et des produits animaux ;
- de la vente des produits agricoles, notamment les cultures de rente ;
- des transferts de la migration ;
- de l'auto-emploi, en particulier l'orpaillage ;
- des emplois et versements reçus ;
- du petit commerce ;
- de crédit.

En terme de valeur absolue (figure 6), le revenu monétaire moyen est de 255 000 F CFA pour les TP, 365 000 F CFA pour les P, 825 000 F CFA pour les M et 1 600 000 F CFA pour les N. le revenu moyen par tête et par an est en dessous du seuil de pauvreté (108 374 FCFA, INSD, 2009) pour les trois groupes socio-économiques TP, P et M.

Il reste néanmoins très disparate, car le revenu des TP représente moins du tiers de celui des M et le sixième de celui des N. Celui des pauvres représente le quart de celui des N et n'atteint pas la moitié de celui des M.

Toutefois, par rapport à la situation de référence de 2009, on note une évolution positive du niveau des revenus pour toutes les catégories, mais de façon plus sensible chez les nantis. La hausse des prix des produits (bétail et produits de rente) et des services (coûts de la main-d'œuvre, etc.) et l'inflation ont contribué positivement à cet accroissement au profit des ménages. Ainsi, l'augmentation du revenu est d'environ 28 % pour les TP, 22 % pour les P, 26 % pour les M et 53 % pour les N.

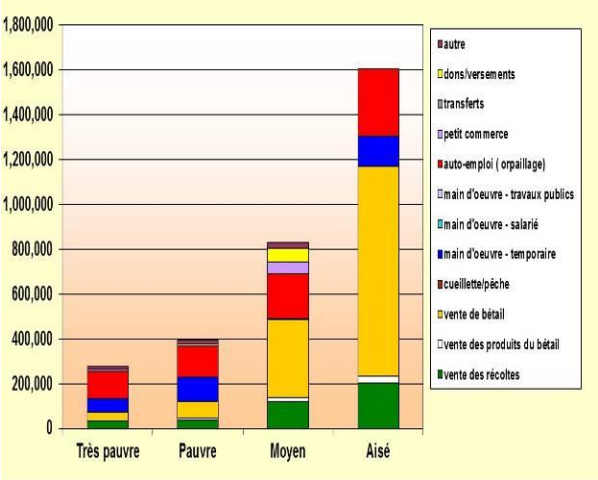

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015
Figure 6: Sources de revenus monétaires

De la structure du revenu (figure 7) : l'orpaillage occupe une place de choix dans les revenus des TP (44 %) et des P (38 %) contre 24 % pour les M et 6 % pour les N.

Par contre, la vente du bétail (le gros ruminant surtout) est plus importante chez les N (61 %) et les M (42 %) que chez les TP (14 %) et les P (18 %) qui ne disposent que de petits ruminants et de volaille.

La vente des cultures de rente, essentiellement le sésame (qui a connu une expansion dans la zone) et le niébé, contribue de manière presque similaire (11 à 15%) à la formation du revenu pour toutes les catégories de ménages.

Toutes les catégories de ménages reçoivent des transferts de la migration qui contribuent à hauteur de 8 % pour les TP, 6 % pour les P, 10 % pour les M et 3 % pour les N.

Les TP et les P reçoivent des dons des plus aisés et/ou des ONG (transferts monétaires)

et qui contribuent respectivement à 10 et 6 % à la formation de leurs revenus.

Par rapport au profil de 2009, le changement notoire dans les revenus concerne l'apport plus important de l'orpaillage et des cultures de rente avec la pratique du sésame.

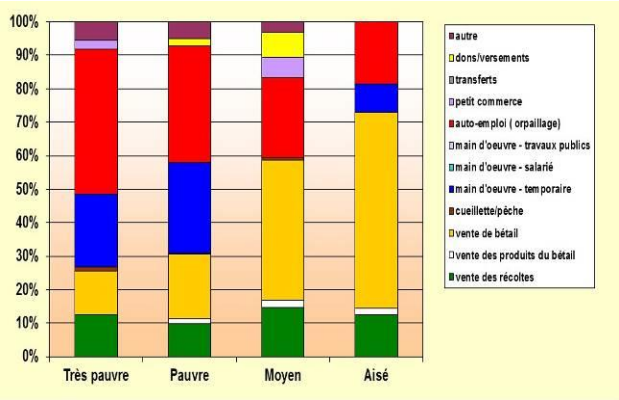

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015
Figure 7: Proportion des sources de revenus monétaires

Photo d'illustration 4 : un village de la ZOME 7

Schéma des dépenses

Tout comme les revenus, on note une disparité dans les dépenses des ménages (figure 8). Les dépenses sont estimées à 250 000 FCFA chez les TP, 400 000 FCFA pour P, 820 000 FCFA pour M et 1 600 000 FCFA pour les N.

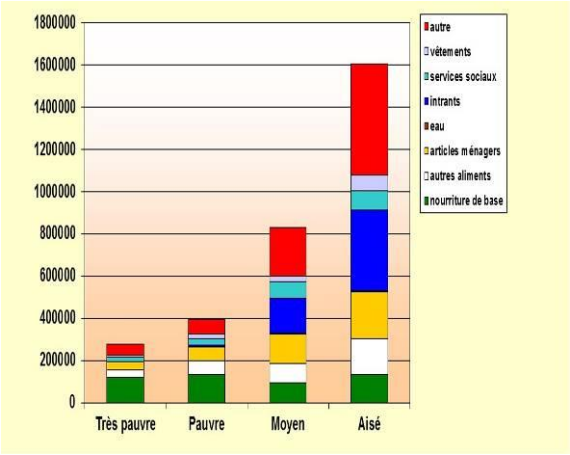

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015
Figure 8: Dépenses moyennes en année de référence

La structure des dépenses (figure 9) est globalement la même pour tous les groupes. Cependant, les dépenses alimentaires occupent au moins la moitié des dépenses pour les TP (60 %) et P (51 %). Parmi ces dépenses, les aliments de base représentent 47 % et 33 % respectivement pour les TP et les P contre 13 % pour les M et 9 % pour les N.

En revanche, les ménages moyens et nantis consacrent respectivement 20 % et 25 % des dépenses pour l'acquisition d'intrants, surtout pour l'alimentation et les soins des animaux.

Les dépenses pour les articles ménagers et les services sociaux (éducation, santé) sont de poids similaires pour l'ensemble des catégories de ménage.

La consommation du thé est typique pour tous les groupes et représente 5 % des dépenses pour les TP et les P, 7 % pour les M et 4 % pour les N.

Les coûts liés au transport (frais de voyage et carburant) occupent une part importante des dépenses des ménages : 6 % pour les TP, 9 % pour les P, 10 % pour les M et 14 % pour les N.

Excepté les TP, les autres catégories de ménages arrivent à investir pour l'amélioration du troupeau en vendant une partie de leurs animaux pour en acheter d'autres plus jeunes.

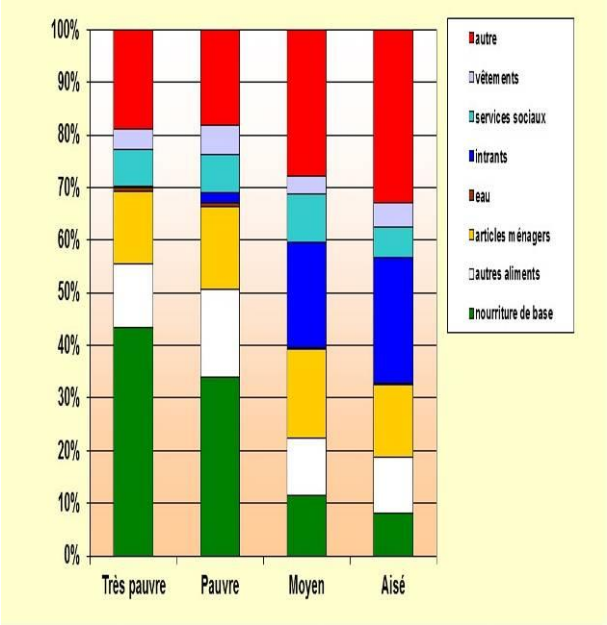

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015
Figure 9: Proportion des dépenses

Risques et chocs

La zone est régulièrement exposée à plusieurs risques qui affectent les conditions de vie des populations. En effet, ces populations finissent par les intégrer dans leurs habitudes quotidiennes. Ces risques sont principalement liés à la pluviométrie (sécheresse ou inondation) et aux attaques parasitaires des cultures (attaques des oiseaux, des criquets et des cantharides). Les sols sont relativement pauvres et dégradés. Le bétail connait les mêmes conditions climatiques avec une recrudescence des épizooties surtout saisonnières.

Tableau 3 : Risques pour l'agriculture et l'élevage

	Risque 1	**Risque 2**	**Risque 3**
Agriculture	Sécheresse	Inondation	Parasites des récoltes
Elevage	Sécheresse	Maladies des animaux	

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Les conséquences directes de cette situation sont une diminution drastique des productions des groupes surtout très pauvres obligeant les ménages à faire recours au marché pour couvrir leurs besoins caloriques annuels. Concernant le bétail, on enregistre constamment un déficit fourrager affectant négativement les productions animales et qui contraint les éleveurs à la transhumance. Durant les cinq dernières années, la zone de moyens d'existence 7 a connu une série d'évènements dont le plus fréquent est la sécheresse.

Tableau 4 : Evènements historiques de 2009 à 2014

Années	**Evènements**
2013-2014	Pluviométrie insuffisante, attaque parasitaire
2012-2013	Attaque aviaire, insuffisance pluviométrique
2011-2012	Mauvaise répartition pluviométrique : bonne récolte dans les bas-fonds et échec sur les hautes terres
2010-2011	Attaque aviaire, pluviométrie moyenne
2009-2010	Pluviométrie moyenne

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Stratégies

En mauvaise année, les populations de la zone de moyens d'existence 7 développent des stratégies d'adaptation. Ces stratégies varient en fonction de la catégorie socio-économique des ménages. Cependant on distingue des stratégies liées à la réduction des dépenses et celles liées à l'augmentation des revenus.

Stratégies liées aux dépenses

Les stratégies adoptées par les ménages en année difficile liées à la diminution des dépenses concernent surtout les condiments, les achats d'huile, de thé, de savon, de poisson, de colas, de sucre, pour tous les groupes socio-économiques. Il y a aussi la réduction des dépenses liées à la communication, au transport, aux engagements sociaux, à la réduction du paiement des dettes. Le tableau suivant présente les stratégies liées à la réduction des dépenses selon le groupe socio-économique.

Tableau 5 : Stratégies liées aux dépenses

Nantis	Moyens	Pauvres	Très Pauvres
Réduction des dépenses de thé, condiments, colas, piles, savon, sel, huile			
Réduction des dépenses de communication et de transport			
Réduction des dons			Réduction des couts des fêtes
Réduction des dépenses d'habillement	Réduction d'achat d'animaux, des dépenses d'emploi des travailleurs	Réduction des dépenses d'habillement	
Réduction des dépenses de fêtes	Réduction des dépenses d'habillement	Réduction des cérémonies, des fêtes	Réduction du nombre de repas par jour
Réduction des dépenses de meulage de grains	Réduction des dépenses des fêtes	Réduction des dépenses d'ustensiles	Réduction des dépenses d'éducation
Réduction des dépenses d'emploi des travailleurs	Réduction des dépenses de meulage des grains		
Réduction des achats de viandes, de poissons secs, de spaghetti			

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Stratégies liées aux revenus

Les stratégies liées à l'augmentation des revenus varient en fonction du groupe socio-économique. Les ménages qui possèdent du bétail procèdent d'abord à leur vente, ensuite vendent leurs céréales avant de développer d'autres stratégies pour augmenter leurs revenus. Le tableau ci-dessous donne les stratégies adoptées par chaque groupe pour augmenter leurs revenus.

Tableau 6 : Stratégies liées aux revenus

Nantis	Moyens	Pauvres	Très Pauvres
Vente des petits ruminants et de la volaille			Vente totale de la
Vente de bovins		Vente de fourrage	Vente des produits de
Petit commerce (hausse du nombre de jours)	Vente des produits de cueillette	Petit commerce	Vente du fourrage et de résidus de récoltes
Migration pour le travail agricole (hausse du nombre de jours)			
	Accroissement du travail agricole (hausse du nombre de jours)		Accroissement du paiement en nature
	Création de nouvelles activités : pêche, maraichage, construction de briques	Accroissement du paiement en nature (hausse du nombre de jours)	Nouvelles activités : construction de briques, employé de commerce, berger
Augmentation des transferts reçus			Vente de bois
Hausse du nombre de personnes sur les sites d'or			

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Conclusion

Cette étude révèle que l'auto-production et les marchés constituent les principales sources de nourritures des ménages. Mais les pauvres et les très pauvres sont plus dépendant des marchés.

Les ménages très pauvres et pauvres tirent leurs revenus principalement de l'auto-emploi et de l'orpaillage tandis que la vente du bétail constitue l'essentiel du revenu pour les moyens et les nantis.

Par rapport au profil de 2009, on note un accroissement du revenu pour toutes les catégories socio-économiques, avec une contribution de plus en plus importante de l'orpaillage et de la vente des cultures de rentes, notamment du sésame.

On note que toutes les catégories de ménages reçoivent des transferts issus de la migration.

ANNEXE

Tableau 7 : Synthèse sources de revenus selon les GSE

Sources de revenus	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
vente des récoltes	34 950	39 350	120 800	201 100
vente des produits du bétail	320	8 440	18 520	32 320
vente de bétail	36 000	65 500	347 500	935 000
cueillette/pêche	3 750	750	4 925	-
main d'oeuvre - temporaire	8 500	51 667	-	136 000
auto-emploi (orpaillage)	113 392	137 880	200 000	90 000
transferts	19 360	21 600	84 500	50 000
dons/versements	25 000	21 600	-	-
autre	-	-	12 500	82 500
disponible	15 600	19 300	31 250	-
Total	**256 872**	**366 087**	**819 995**	**1 526 920**

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Tableau 8 : Proportion des sources de revenus selon les GSE

Sources de revenus	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
vente des récoltes	13,61%	10,75%	14,73%	13,17%
vente des produits du bétail	0,12%	2,31%	2,26%	2,12%
vente de bétail	14,01%	17,89%	42,38%	61,23%
cueillette/pêche	1,46%	0,20%	0,60%	0,00%
main d'oeuvre - temporaire	3,31%	14,11%	0,00%	8,91%
auto-emploi (orpaillage)	44,14%	37,66%	24,39%	5,89%
transferts	7,54%	5,90%	10,30%	3,27%
dons/versements	9,73%	5,90%	0,00%	0,00%
autre	0,00%	0,00%	1,52%	5,40%
disponible	6,07%	5,27%	3,81%	0,00%
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Tableau 9 : Synthèse postes de dépenses

Postes de dépenses	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
nourriture de base	120 750	119 325	107 650	140 200
autres aliments	33 200	66 040	87 600	169 600
articles ménagers	38 774	62 125	140 188	222 118
eau	1 550	2 550	3 033	4 000
intrants	1 009	7 765	165 533	382 667
services sociaux	19 258	28 658	77 150	91 760
vêtements	10 833	22 500	28 333	76 667
autre	31 497	57 124	210 508	439 908
Total	**256 872**	**366 087**	**819 995**	**1 526 920**

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Tableau 10 : Proportion des dépenses selon les GSE

Postes de dépenses	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
nourriture de base	47,01%	32,59%	13,13%	9,18%
autres aliments	12,92%	18,04%	10,68%	11,11%
articles ménagers	15,09%	16,97%	17,10%	14,55%
eau	0,60%	0,70%	0,37%	0,26%
intrants	0,39%	2,12%	20,19%	25,06%
services sociaux	7,50%	7,83%	9,41%	6,01%
vêtements	4,22%	6,15%	3,46%	5,02%
autre	12,26%	15,60%	25,67%	28,81%
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Tableau 11 : Appellations des Groupes socio-économiques en langues locales

Regions	Localités	Categories de ménages	Appellations locales	Signification
Sahel	Titabé	Nantis	Hebobè	Ceux qui gagnent
		Moyens	Ourtoubè	Ceux qui sont moyens
		Pauvres	Hebobè-Sebda	Ceux qui gagnent un peu
		Très pauvres	Talka	Ceux qui ne gagnent rien
	Pobé mengao, Kelbo	Nantis	Rakanré	
		Moyens	Sansaodo	
		Pauvres	Taalga yinsga	
		Très pauvres	Taalga	
	Mansila	Nantis	Hebobè	
		Moyens	Ourtoubè/ Santoubè	
		Très pauvres	Hebobè-Sebda	
		Pauvres	Talka	
	Gorgadji	Nantis	Rakanré	
		Moyens	Nougssombo	
		Pauvres	Talga	
		Très pauvres	Nibanbila	
	Seytenga	Nantis	Piapiara Djambaodè	
		Moyens	Batou	
		Pauvres	Bafourmwa	
		Très pauvres	Bakarpia laye	
Est	Coala, Bilanga	Nantis	Piapiara	
		Moyens	Batou	
		Pauvres	Bafou	
		Très pauvres	Baningouri	

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Tableau 12 : Composition Equipe HEA ZOME 7 (Est, Sahel)

(Liste des membres de l'équipe de collecte, de traitement des données et de rédaction du rapport)

Superviseurs : ***GANDEMA Abdoulaye, HIEN Sitégné***

N.	Nom et prénom(s)	Structure
1.	NANEMA Léopold	SAP/DGESS/MARHASA
2.	OUEDRAOGO Abdoul-Karim	SE/CNSA
3.	RIMA/ZERBO Z. Djénèba	SAP/DGESS/MARHASA
4.	KAGAMBEGA Ouamtinga	DRARHASA / Sahel
5.	KIENOU Blaise	FEWSNET
6.	TENKODOGO Pauline	SAP/DGESS/MARHASA
7.	KIENDREBEOGO Ruphin / THIOMBIANO Jean	ACF
8.	NADEMBEGA Christian Z.	SAP/DGESS/MARHASA
9.	SIDBEGA Nadine	SAP/DGESS/MARHASA
10.	PALE Eric	SONAGESS
11.	TAPSOBA Idrissa	DSEC/DGESS/MARHASA
12.	NITIEMA Marie-Bernard	DGESS/MRA
13.	SIRI Adama	DRARHASA / Est
14.	KABORE Boureima	SAP/DGESS/MARHASA
15.	ABGA Roland Lamoussa	DGESS/MRA
16.	SOURWEIMA Maimouna	SAP/DGESS/MARHASA